

# L'eau'bservatoire

DU SAGE ARGUENON - BAIE DE LA FRESNAYE

## La gestion des eaux : actions et enjeux

La Conférence des Nations Unies sur le changement climatique a eu lieu en décembre 2015 à Paris. Le changement climatique bouleverse également la gestion de l'eau au niveau local. Nous devons continuer et amplifier les actions engagées depuis 20 ans sur la gestion de l'eau tant au niveau quantitatif que qualitatif.

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Arguenon-Baie de la Fresnaye a été approuvé le 15 avril 2014. Son ambition est de concilier les activités humaines et économiques (agriculture et agroalimentaires associés, conchyliculture, tourisme... avec les objectifs liés à l'eau et à la protection des écosystèmes aquatiques.

Ce bulletin vise à présenter certaines actions menées par les collectivités en 2015. Ces données sont tirées du tableau de bord du SAGE, réalisé annuellement.

Bonne lecture.

**Daniel BARON**

Président de la CLE du SAGE  
Arguenon-Baie de la Fresnaye  
Vice-président du Syndicat Mixte  
Arguenon-Penthièvre



### Le territoire du SAGE en 2016

- Situé dans l'Est des Côtes d'Armor,
- 723 km<sup>2</sup> de superficie,
- 40 000 habitants.
- 42 communes,
- 7 Communautés de Communes,
- 2 bassins versants : Arguenon, Baie de la Fresnaye,

# Exemples d'actions réalisées par les collectivités dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE

## ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le mauvais fonctionnement de certaines installations d'assainissement collectif et les débordements des réseaux lors des épisodes pluvieux, peuvent être des sources de pollutions, notamment microbiologiques sur le littoral, par le phosphore... Le rejet de phosphore a un impact sur l'eutrophisation des retenues d'eau douce.

En 2014, 53 % des assainissements collectifs sont conformes à l'acte préfectoral.

## ACTIONS DES COLLECTIVITÉS

40 % des communes réalisent des travaux entre 2014 et 2016

- 2 créations de stations d'épuration des eaux usées (STEP). Sur les 5 communes en assainissement non collectif, 1 station d'épuration a été construite en 2015 et 1 est prévue en 2016.

- 11 mises aux normes des stations d'épurations existantes : 6 réalisations en 2014 et 2015 et 5 en cours de réhabilitations en 2015 et 2016.

- 3 réalisations de travaux sur le réseau de collecte en 2015.

### Nature de l'assainissement par commune

- Assainissement Collectif (36)
- Assainissement Non Collectif (5)
- Rejet hors Bassin Versant (4)
- Créations ou mise aux normes de STEP réalisées, en cours ou prévues de 2014 à 2016 (13 communes)
- Travaux sur le réseau d'eaux usées en 2015 (3 communes)

### Capacité de traitement des STEP en équivalent habitant (EH)

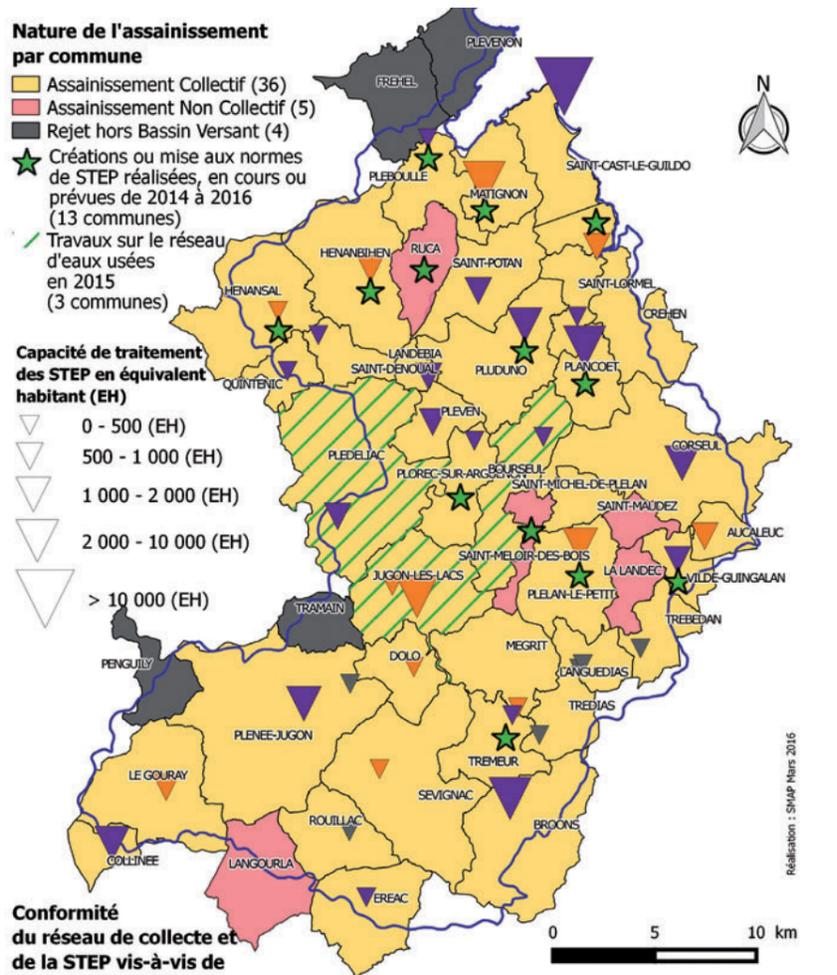
- 0 - 500 (EH)
- 500 - 1 000 (EH)
- 1 000 - 2 000 (EH)
- 2 000 - 10 000 (EH)
- > 10 000 (EH)

### Conformité du réseau de collecte et de la STEP vis-à-vis de l'acte préfectoral

- Conforme en 2014 (20)
- Non conforme en 2014 (12)
- Pas d'acte préfectoral pour les STEP inférieures à 200 EH (6)

La conformité est évaluée chaque année par les services de l'Etat (DDTM).

Source : DDTM 22 (données 2014 reçues en 2015), SATESE 2014, AELB



## ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS SUR LE BASSIN VERSANT DE L'ARGUENON

Plancoët et Jugon-les-Lacs sont les principales collectivités qui subissent des inondations. Les derniers débordements ont eu lieu en 2010 et 2014. Depuis septembre 2015, un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) est en cours d'élaboration. Il comprend des mesures de prévision des crues, de prévention des inondations, de protection des personnes et des biens, à l'échelle de l'ensemble du bassin versant. L'accent est mis sur la culture de l'aléa, toujours existant. Le but est de réduire les dégâts humains, matériels, économiques et environnementaux pour les crues les plus fréquentes. Les collectivités du bassin versant ont chargé le Syndicat Mixte Arguenon-Penthièvre de l'élaboration et de la coordination de la mise en œuvre du PAPI.



Sur le grand étang de Jugon-les-Lacs, des travaux de réhabilitation de la digue et la construction de clapets hydrauliques ont commencé fin août 2014.

## ACTIONS SUR LES COURS D'EAU ET LES ZONES HUMIDES

Pour améliorer la qualité des milieux aquatiques, plusieurs types d'actions sont menées depuis les années 2000, par les Communautés de Communes ou leur groupement (Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lac de Jugon).

### En 2015, sur le territoire du SAGE a été réalisé :

- La restauration d'environ 4 km de cours d'eau,
- L'entretien d'environ 12,5 km de rives,
- La suppression de 14 abreuvements directs du bétail au cours d'eau,
- La création de 5 passages à gué,
- Une exposition sur les zones humides,
- Un porté à connaissance des zones humides et des cours d'eau inventorié. Les inventaires communaux peuvent être visualisables en mairie, ou en ligne sur les sites internet des collectivités :

[www.smap22.fr](http://www.smap22.fr)

[www.ccpaysdematignon.fr](http://www.ccpaysdematignon.fr)

ou <http://sig.pays-de-dinan.org>



## ACTIONS BOCAGE POUR LUTTER CONTRE L'EUTROPHISATION DES RETENUES

L'érosion des sols est la principale source d'eutrophisation des plans d'eau, qui impacte l'alimentation en eau potable, la vie aquatique, les activités nautiques...

Entre 2007 et 2015, environ 172 km de bocage ont été plantés et entretenus dans le cadre de l'opération Breizh Bocage, portée par les communautés de communes ou leur groupement.

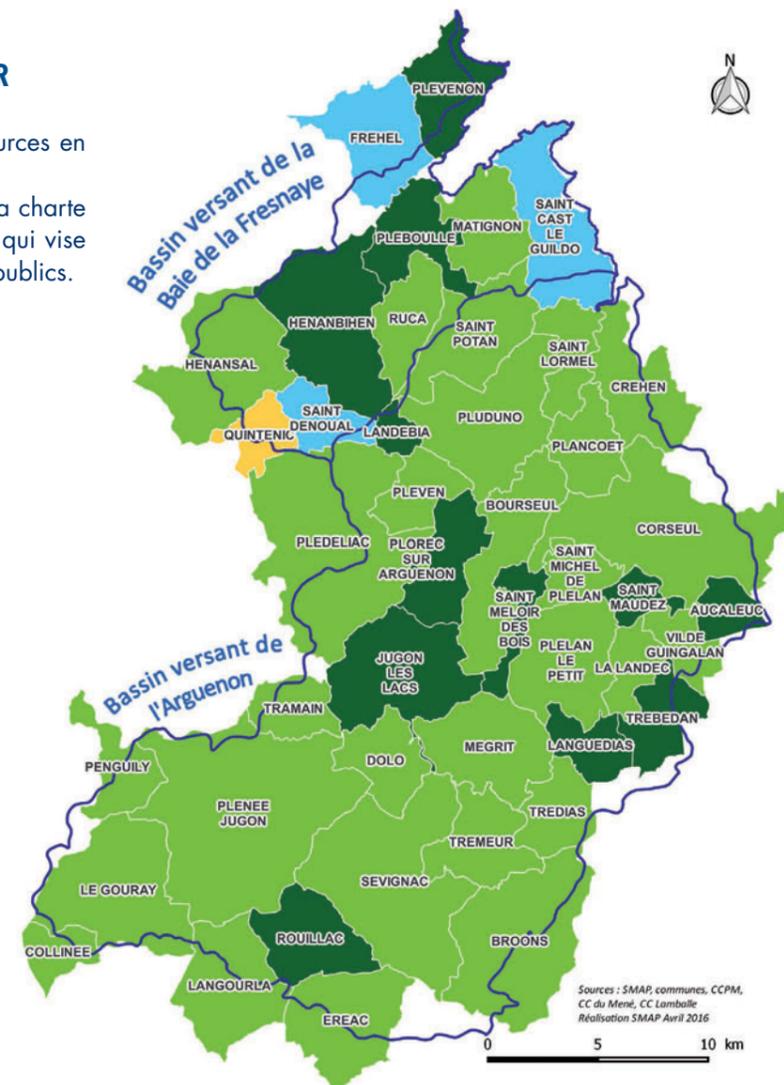


## LES ACTIONS DES COLLECTIVITÉS POUR DIMINUER LES QUANTITÉS DE PESTICIDES DANS L'EAU

Les pesticides présents dans l'eau affectent les ressources en eau, les activités conchylicoles, la vie aquatique... Toutes les communes du SAGE sont engagées dans la charte d'entretien des espaces communaux « zéro phyto », qui vise à supprimer l'usage des pesticides dans les espaces publics.

## NIVEAUX DE LA CHARTE D'ENTRETIEN DES ESPACES COMMUNAUX EN 2015

Niveau 1 (1 commune)	Sécurité et respect de la réglementation
	Plan de désherbage
	Matériel – Etalonnage
	Zone de remplissage et vidange
	Formation
Niveau 2 (3 communes)	Prestation de services agréés
	Information à la population
	Techniques alternatives
Niveau 3 (29 communes)	Projet d'aménagement
	Information
Niveau 4 (12 communes)	Prise en compte des zones « écoles, crèches... »
	Politique de développement durable
Niveau 5 (12 communes)	Non utilisation des phyto sur zone à risque
	Non utilisation d'herbicide et d'anti-mousse
Niveau 5 (12 communes)	Non utilisation de phyto

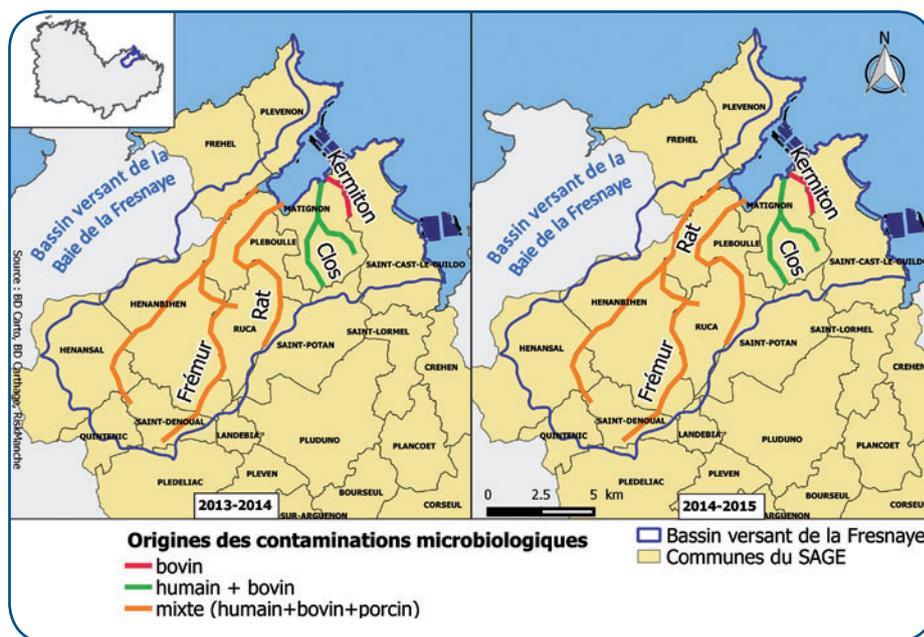


Sources : SMAP, communes, CCPM, CC du Mené, CC Lamballe  
Réalisation SMAP Avril 2016

# Actions pour réduire les contaminations microbiologiques du littoral

Les activités conchylicoles sont directement tributaires de la qualité des eaux. La qualité des zones conchylicoles de la Baie de la Fresnaye et de l'Arguenon s'améliore, grâce aux actions sur : les pratiques agricoles, les pratiques des collectivités et des particuliers, les assainissements collectifs et individuels, la gestion des eaux pluviales, les activités portuaires, de pêche et de plaisance...

Entre 2012 et 2015, une étude a été réalisée par IFREMER, en partenariat technique avec la Communauté de Communes du Pays de Matignon, pour identifier les sources de contaminations des eaux et ainsi orienter les futures actions.



## CHARTRE ALGUES VERTES DE LA BAIE DE LA FRESNAYE, PILOTÉE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MATIGNON

Jusqu'en 2005, la Baie de la Fresnaye était au 3<sup>ème</sup> rang des sites bretons en surface d'échouage. Grâce essentiellement aux actions agricoles et aux méthodes préventives de ramassages portées par la Communauté de Communes du Pays de Matignon, la situation s'est nettement améliorée. En 2015, la surface couverte par les algues vertes est inférieure à la moyenne des cumuls entre 2002 et 2014.

## ASSURER LA PÉRENNITÉ DE LA PRODUCTION D'EAU POTABLE EN QUALITÉ ET EN QUANTITÉ, SUR LE BASSIN VERSANT DE L'ARGUENON, SOUS MAÎTRISE D'OUVRAGE DU SYNDICAT MIXTE ARGUENON-PENTHIÈVRE (SMAP)

Le barrage départemental de la Ville Hatte sur l'Arguenon, permet de créer une retenue d'eau d'une capacité de 11,5 millions de m<sup>3</sup>, sur 200 hectares. C'est la plus importante du département des Côtes d'Armor. Elle est destinée à la production d'eau potable.

Le SMAP a pour mission principale de produire de l'eau potable pour les collectivités locales du territoire correspondant au tiers du département.

De plus, le SMAP mène les actions de protection et d'amélioration de la qualité des eaux sur le bassin versant de l'Arguenon et assure le suivi de la mise en œuvre du SAGE Arguenon-Baie de la Fresnaye.

### La qualité de l'eau sur 4 mois à l'Usine de Pléven

DE JANVIER À AVRIL 2016	VALEUR LA PLUS ÉLEVÉE AVANT TRAITEMENT	VALEUR LA PLUS ÉLEVÉE APRÈS TRAITEMENT	VALEUR MOYENNE APRÈS TRAITEMENT
NITRATES	34 mg/l	30 mg/l	😊
ISOPROTURON (DÉSHERBANT AGRICOLE)	0,1 µg/l	<0,02 µg/l	😊
AMPA (Désherbant utilisé par tous, issu de la dégradation du glyphosate)	0,09 µg/l	<0,05 µg/l	😊

Nitrates en mg/L : 😊 0 à 50, 😞 50-100, 😡 supérieur à 100  
 Isoproturon / AMPA en µg/L : 😊 0 à 0,1, 😞 0,1 à 2, 😡 supérieur à 2  
 Source : Contrôle officiel du Ministère de la Santé (ARS Pôle Santé - Environnement ; St Brieuc)

Tirage : 20 950 exemplaires (ensemble des foyers du SAGE Arguenon-Baie de la Fresnaye)  
 Rédaction-contact : Marie-Christine Toquet Coordinatrice SAGE & Bassin versant et Priscille Chanthara, stagiaire SAGE  
 Syndicat Mixte Arguenon-Penthièvre - La Ville Hatte - 22130 pléven, tél : 02 96 84 49 10  
 Direction de la Publication : Michel RAFFRAY (Président du SMAP), Daniel BARON (Président de la CLE du SAGE)  
 Conception : Eole Communication - Impression : Imprimerie Morvan-Fouillet  
 Crédits photos : SMAP, CA22, DDTM22, SMBVLJ.

Syndicat Mixte  
 ARGUENON - PENTHIÈVRE  
[www.smap22.fr](http://www.smap22.fr)  
 Adressez nous vos remarques à :  
[smap.pleven@wanadoo.fr](mailto:smap.pleven@wanadoo.fr)

